



SNUipp-Guyane

Cayenne, le 22 mai 2013

Bât. F, n° 24
Cité Mont-Lucas
97300 Cayenne

Tél. 0594 30 89 84
0694 27 15 29
Fax. 0594 30 51 03

Courriel :
snu973@snuipp.fr

Site internet :
<http://973.snuipp.fr>

Monsieur le Recteur de l'Académie de la Guyane
Chancelier de l'Université

Objet : demande d'audience

Monsieur le Recteur,
Cette période très chargée en travail et en attente des collègues, nous amène à solliciter une audience pour traiter de points qui nous semblent particulièrement sensibles.

Mouvement intra départemental :

Trois semaines après la date initialement prévue pour les opérations du mouvement, nous continuons sans relâche à vérifier les listings de l'administration et à corriger des barèmes, en collaboration avec les services rectoraux. Nous souhaitons mettre à plat l'ensemble des difficultés rencontrées afin que les dossiers des collègues soient désormais suffisamment à jour pour permettre une gestion collective correcte de ces opérations.

Demandes d'exeat :

Lors de la CAPA d'hier, l'administration n'a pas été en mesure de nous annoncer clairement le cadre dans lequel se prennent les décisions concernant les exeat. L'ancienneté dans le département, paramètre qui semble retenu, ne prend pas en compte les années effectuées en tant qu'enseignant non titulaire. Les demandes ne sont pas étudiées au regard des permutations informatisées. Aucun élément ne permet de comprendre les demandes tardives de certains collègues.

Pour clôturer le tout, les demandes d'exeat au titre du rapprochement de conjoint ne sont en aucun cas différenciées des demandes pour convenances personnelles, ce qui est contraire à notre statut.

Nous avons exprimé notre inquiétude et notre profond désaccord et souhaitons aborder d'urgence ce sujet avec vous.

Demandes de détachement dans le second degré :

Une liste nous a été fournie lors de la CAPA du 21 mai, à notre demande, mais aucune politique générale n'a été communiquée à ce sujet. Les procédures de recrutement, très différentes d'un candidat à un autre, le silence de l'administration, ne permettent pas à nos collègues de se projeter face à ce projet professionnel. Il nous semble important que l'ensemble des collègues disposent de l'information nécessaire.

Demandes de détachement auprès de l'AEFE :

Nous souhaitons que les collègues demandant un renouvellement de détachement obtiennent satisfaction et ne se voient pas imposer un retour en Guyane alors que leur vie familiale s'est établie ailleurs. Nous souhaitons également connaître les éléments qui vous conduisent à refuser des détachements en nombre à nos collègues, y compris lorsque leur conjoint a obtenu un détachement de son côté.

Vous constaterez, Monsieur le Recteur, que les problèmes soulevés sont importants et génèrent d'importantes angoisses chez nos collègues. Nous attendons de cette audience des éléments de réponses permettant rapidement une amélioration de cette situation.

Veillez croire, Monsieur le Recteur, en notre attachement au service public d'éducation.

Pour le secrétariat du SNUipp FSU Guyane
Fabienne Rochat